



## **DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCTION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE DE DIJON du 30 juin 2020**

### **Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA**

Faire et défaire... C'est devenu le mot d'ordre dans l'Éducation Nationale au fil des semaines depuis le début du déconfinement. C'est seulement mercredi soir dernier qu'une nouvelle version du protocole sanitaire pour accompagner l'annonce du retour obligatoire de tous les élèves dans les écoles et les collèges par le président de la République.

Tous les personnels sont épuisés par la période qu'ils viennent de traverser. Nous avons relancé un questionnaire afin d'avoir des données tangibles à vous présenter.

559 réponses : c'est moitié moins qu'en avril ; on peut en déduire que nos collègues attendent surtout la fin de la semaine, et ont un peu moins vu l'intérêt qu'il y a à donner son avis si peu de temps avant les vacances.

Si lors du dernier questionnaire les AESH était surreprésentées dans les répondants, cette fois-ci ce sont les directeurs d'école qui se sont massivement emparés du questionnaire, une réponse sur 5 vient d'un directeur.

A plus de 80 % la communication liée à la crise est jugée de façon négative, au niveau national, un peu moins pour le niveau local. Bien que nos collègues administratifs se montrent sévères sur ce point.

Nos collègues ne se montrent majoritairement pas très motivés pour déconfiner... Ils estiment que les dotations en matériels ont été suffisantes mais trop tardives.

Pourtant ils estiment que leur charge de travail pendant la crise a été alourdie ou considérablement alourdie (à 80%). Notamment les directeurs d'école.

Le rapport à la hiérarchie a été jugé stressant par 25 % de nos collègues alors que 45 % d'entre eux l'ont estimé efficace.

Gérer présentiel et distanciel dans le même temps est jugé ingérable.

Nous les avons questionnés sur l'avenir : la rentrée inquiète un peu, majoritairement ils estiment que le rapport avec les parents devrait être amélioré, avec les élèves, la hiérarchie, la collectivité locale de rattachement ou encore au sein de son équipe, ça ne changera rien.

Très majoritairement ils pensent que leur métier va évoluer, notamment le rapport au numérique et expriment un besoin en formation.

**L'UNSA Education** est force de propositions. La rentrée scolaire qui s'annonce ne sera pas une rentrée comme les autres. Elle ne doit pas être source d'anxiété pour les personnels et les élèves après la crise que nous avons vécue !

Sans revenir sur les efforts des collègues pour assurer le suivi des élèves depuis le mois de mars, 2019-2020 fut également l'année scolaire de la mise en place de la réforme du lycée. Une année dont les collègues se souviendront...

Combinée à deux changements de programmes (seconde et première), l'installation de la nouvelle structure a su créer beaucoup d'inquiétude et de vraies tensions. Tout ne peut bien évidemment pas être opérationnel dès le départ mais trop d'impréparation a été constatée.

L'enjeu n'est pourtant pas mince : préparer au mieux les lycéens à réussir leurs futures études.

Ainsi, en février, le départ en vacances des collègues ne s'est pas fait dans un climat serein... aucune reprise n'aura ensuite permis de rassurer et d'apaiser les salles de professeurs.

La fin de l'année, comme chacun le sait, n'a pas permis d'établir un premier bilan, pourtant indispensable. Des questions se posent donc :

- sur la première session des E3C et plus largement sur les évaluations.
- sur les évolutions des spécialités (maths et langues) et donc l'orientation à affiner.

En ce mois de juin, une réflexion existe au niveau national sur une évolution du calendrier et de possibles adaptations...

2020-2021 ne sera donc toujours pas l'année de la stabilité : dans une académie qui continue à perdre des postes, le phénomène n'est guère rassurant.

En ce qui concerne le mouvement intra des personnels, la fiche méthodologique relative aux modalités de recours nous a bien été communiqué.

Les opérations des mouvements se terminent. Les recours individuels sont possibles mais avec un mouvement si tardif, nos collègues feront-ils la démarche ? Quels éléments leur permettront d'étayer leur argumentaire ? Une fois le mouvement acté quel sens à se lancer dans une telle démarche ? On le voit bien ces nouvelles procédures ne sont pas une perte pour les délégués des personnels mais avant tout pour les participants aux opérations de mobilité.

Lors du dernier CTA, nous vous remettions madame la rectrice une pétition sur l'abandon du suivi des mouvements par les CAP. Vous nous aviez indiqué de faire remonter cette revendication au niveau national. Et bien, c'est chose faite, et l'UNSA éducation, dans le cadre de notre campagne « Et maintenant ... reconnu-es et respecté-es ? » lance au niveau national une pétition du même type. Nous vous encourageons madame la rectrice ainsi que nous collègue à la signer afin de réaffirmer l'importance qu'il y a à associer les délégués des personnels au suivi des opérations de mobilité et promotion. Seul un contrôle collectif en amont de la publication des résultats permet d'apporter des correctifs de manière efficace.

Concernant les moyens, une rallonge de 50 ETP a été donnée au premier degré pour l'académie. Dans le contexte de crise, cette dotation est notable. Cependant, l'UNSA Education regrette que le même effort n'ait pas été fait sur le second degré qui voit ses moyens largement amputés pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

### **Loi direction d'école**

Pour l'Unsa Éducation, le projet de loi « créant la fonction de directrice et de directeur d'école » est un engagement des élus de la Nation à améliorer sensiblement la situation de la direction d'école. Il ne pourra rester seulement un symbole. Des négociations doivent s'ouvrir avec les organisations syndicales pour traduire concrètement les avancées tant attendues.

### **2S2C et vacances apprenantes :**

Au sortir de cette période très éprouvante pour nombre de nos collègues, nous leur souhaitons avant tout des « vacances reposantes ». C'est un chef d'établissement qui a lancé cette formule en réponse aux ambitions d'utilisation des vacances de notre ministre.

Concernant ces 2 dispositifs, à l'UNA éducation nous prônons la co-éducation : il n'y a pas que l'école qui permette l'éducation du futur citoyen. Alors nous ne sommes pas opposés à ces dispositifs qui peuvent permettre, dans un cadre différent de celui de l'école, à nos élèves, de continuer à se construire. Ils doivent se mettre en place sur la base du volontariat s'ils impliquent des personnels éducation nationale et devront faire l'objet d'une évaluation.